

LE MAGAZINE D'INFORMATION DES RETRAITÉS SAN-PRIOTS

COULEURS

Séniors

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2021

#18

Santé des séniors

**FACILITER
LE PARCOURS
DE SOIN**

p.6





OCTOBRE ROSE MALGRÉ TOUT

En raison du contexte sanitaire, les ateliers, animations diverses et marches symboliques organisés traditionnellement pour Octobre rose ont été annulés. Mais pour témoigner de sa solidarité pour cette cause nationale qu'est la lutte contre les cancers féminins, la Ville a décidé d'illuminer (de rose évidemment !) les façades de 5 bâtiments emblématiques de la ville durant toute la semaine du 12 octobre.



GOURMANDISES À DOMICILE

Privés du spectacle et du goûter dansant que proposent la Ville et le CCAS chaque fin d'année en raison de la crise sanitaire, les seniors san-priots de plus de 70 ans n'ont pas tout perdu pour autant. Pour marquer le coup et terminer l'année sur une note positive, la Ville a livré entre le 8 et le 18 décembre à plus de 3000 d'entre eux un coffret gourmand à base de foie gras, terrine, vin blanc et autres douceurs.



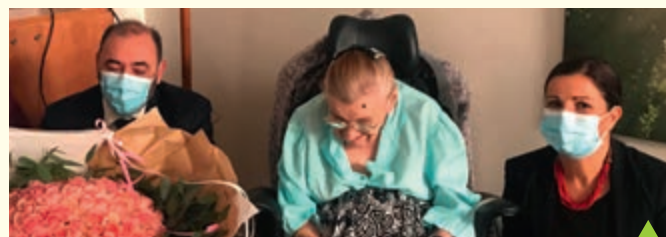
TESTS COVID : LA VILLE ET LA RÉGION SE MOBILISENT

Protéger la santé des San-Priots, particulièrement celle de nos aînés, figure une priorité pour la Ville. C'est pourquoi elle a favorisé la mise en place durant les mois de novembre et décembre de cellules de tests rapides rue de la Cordière, à côté du nouveau poste de police municipale.

Avec l'aide de professionnels de santé du territoire et d'appui de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un centre de dépostage s'est également installé avant Noël à l'espace Mosaïque.

DES FLEURS POUR NOS AÎNÉS

Les 16, 22 et 23 décembre, le maire et deux de ses adjointes ont rendu visite aux résidents du foyer du Clairon ainsi qu'à ceux des EHPAD du Château et des Alizés. Au total, ce sont plus de 200 bouquets de fleurs qui ont été distribués.



100 BOUGIES POUR SUZANNE TEYSSIER

Installée depuis quatre ans aux Alizés, Suzanne Teyssier, originaire de Mézériat dans l'Ain, San-Priote depuis une quinzaine d'années, a fêté le 12 novembre dernier son centième anniversaire. Fille unique, maman de deux jumeaux et d'une fille, elle a terminé sa carrière professionnelle en tant que dirigeante d'une auto-école à Lyon.

4

ACTU

8

DOSSIER

Accès à la santé : anticiper pour maîtriser

10

JE L'AI VÉCU

Aux bons souvenirs de Roger Humbert

12

PORTRAIT

Pauline B.

13

CULTURE

14

AGENDA

16

BLOC-NOTES



Gilles Gascon

Maire
de Saint-Priest
Conseiller
métropolitain



Doriane Corsale

Adjointe au maire
Affaires sociales
Solidarités
Vie civile



Messaouda Nadia El Faloussi

Adjointe au maire
Personnes âgées

Édito

Les séniors d'aujourd'hui sont plus en forme que ceux d'hier et entendent légitimement préserver leur capital santé.

Si l'activité physique permet de réduire les risques de maladie, il demeure cependant essentiel de garantir à tous l'accès à la santé en favorisant notamment la coordination, la qualité et la continuité des soins. Pour un meilleur suivi des patients, des dispositifs de prévention adaptés aux besoins de chacun sont proposés : dossier médical partagé, carte Mémo... Ce premier numéro de l'année vous invite à les (re)découvrir.

En cette période difficile de crise sanitaire, la vaccination laisse entrevoir des jours meilleurs. Aussi avons-nous fait part aux services de l'État de notre volonté d'accueillir un centre de vaccination dans une de nos salles municipales. Comme nous l'avons fait précédemment avec la distribution de masques et l'ouverture d'un centre de dépistage gratuit, nous continuerons d'agir sans relâche pour la santé de chaque San-Priod. Soyez-en assurés !

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2021. Puisse-t-elle être pour vos proches et vous-même source de joie, de bonheurs partagés et de santé.

Bien fidèlement.



VILLE DE
SAINT-PRIEST

Couleurs Séniors : édité par la mairie de Saint-Priest (Service communication : place Charles Ottina - BP 330 - 69801 Saint-Priest Cedex - Tél. 04 81 92 21 84 - Fax 04 78 21 81 02) redaction@mairie-saint-priest.fr • **Directeur de la publication** : Gilles Gascon • **Directeur de la rédaction** : Grégory Prijac • **Rédaction en chef** : Thomas Charrondièrre • **Mise en page** : Ronald Narcisse • **Publicité** : Fabienne Branchy-Chevalier • **Photo de couverture** : Halfpoint • **Photos** : service communication, sauf mention • **Maquette** : Ronald Narcisse - service communication • **Impression, façonnage** : Nouvelle imprimerie Delta • **Imprimé sur papier recyclé** • Tirage à 6 000 ex. ISSN : 2495-5507




Autonomie Service à Domicile & auxiliaire de vie 7 j. sur 7

pour personnes âgées et handicapées

04 78 67 65 93

41, boulevard Edouard Herriot à Saint-Priest

Interventions à Saint-Priest, Corbas et Mions

50% DE CRÉDIT D'IMPÔT SUR LE REVENU

SI SERVICES à la personne



// Retraites

Le CCAS partenaire de la Carsat

LE CCAS DE SAINT-PRIEST ET L'ORGANISME GESTIONNAIRE DES RETRAITES DU RÉGIME GÉNÉRAL – LA CARSAT RHÔNE-ALPES – ONT SIGNÉ UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AFIN DE RÉPONDRE AUX DIFFICULTÉS NOMBREUSES RENCONTRÉES PAR LES BÉNÉFICIAIRES DANS LA CONSTITUTION DE LEUR DOSSIER. UN RAPPROCHEMENT PARTICULIÈREMENT BIENVENU POUR PRÉVENIR LES NON RECOURS AUX DROITS.

Il ne s'agit pas d'une spécificité sanitaire mais bien d'un problème national : les services en ligne de la Carsat, l'organisme gestionnaire des retraites du régime général, ne sont pas toujours d'une efficacité à toute épreuve. « Déposer son dossier est souvent compliqué. Et même une fois déposé, il n'est pas rare de ne recevoir aucune réponse ou confirmation. Ces difficultés techniques sont particulièrement coûteuses pour les personnes les plus démunies qui ont droit, en complément de leur retraite contributive, au versement du minimum vieillesse, » situe Marie-Laure Comard, la directrice du CCAS de Saint-Priest. « Pour les

personnes peu à l'aise avec Internet, c'est encore plus compliqué. Cette situation provoque une rupture dans l'accès au droit, » poursuit-elle.

Pour pallier ces difficultés, le CCAS de la Ville et la Carsat ont signé une convention de partenariat. Celle-ci prévoit dans quels cas le CCAS pourra être sollicité par les bénéficiaires. En l'occurrence : lorsque les autres canaux ont dysfonctionné. En effet, en cas d'échec dans la constitution du dossier en ligne, il est recommandé dans un premier temps de se rapprocher des partenaires du CCAS et de la Carsat (maisons de quartier ou centres sociaux).

Cependant, en ces temps de crise sanitaire, ces derniers étant fermés, c'est prioritairement vers le PIMMS de Lyon 8^e qu'il faut se diriger. Ou vers un des écrivains publics qui officient au Pôle Zodiac. //

- > **PIMMS Lyon 8^e :**
Quartier des Serpollières, 69008, Lyon
06 18 53 31 63
- > **Maison de quartier Pôle Zodiac :**
06 62 13 64 10
Les mardis de 14h à 16h.
- > **Permanence Carsat à Saint-Priest :**
Sur RDV au 3960

// Mobilité

La Ville vient en aide aux personnes porteuses d'un handicap

Billets de train, aides financières pour accéder aux transports en commun, financement de chaussures orthopédiques ou encore aides pour la maintenance des fauteuils roulants, les aides accordées par la Ville aux San-Priots porteurs d'un handicap pour favoriser leur mobilité sont nombreuses. On les doit au budget alloué à la Commission Mobilité Handicap, créée voilà deux ans à titre expérimental par l'exécutif. Initialement réservées aux jeunes de 16 à 25 ans, ces aides peuvent aussi être octroyées à des personnes plus jeunes ou plus âgées en fonction des circonstances. Elles sont en tout état de cause attribuées sans conditions de ressources. Pour en bénéficier, il faut fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et une notification de décision relative au handicap (PCH, AEEH et AAH). //



© PymontHandicap



© LeszekGlosner

// Accès aux droits

Réduire les effets néfastes du tout numérique

Cartes de réduction pour les transports en commun, chèques déplacement, prestations sociales diverses ou encore allocation chômage... En France, on estime que 10 à 11% des personnes qui pourraient y prétendre n'accèdent pas à ces droits. La faute au numérique en premier lieu, canal privilégié pour effectuer ces diverses demandes d'aides. «*Pour accéder à ces droits, il faut passer par Internet. Or, pour de nombreuses personnes, c'est très compliqué*», situe Maud Tardy, coordinatrice Accès aux droits et Isolement au sein du CCAS de Saint-Priest. Pour remédier à cette situation, la Ville et le CCAS ont créé il y a deux ans une commission dédiée à l'accès aux droits et au numérique. Objectif premier : identifier les San-Priots qui se trouveraient dans cette situation pour ensuite les orienter vers ses partenaires, les trois centres sociaux et les maisons de quartier de la ville en premier lieu. //

> **CCAS de Saint-Priest :**

Maud.tardy@ccas-saint-priest.org

Tél. 04 81 92 22 65

Accès à la santé

Anticiper pour maîtriser

Améliorer le parcours de soin, faciliter la prise en charge en cas d'hospitalisation, informer les personnes référentes ou encore désigner des personnes de confiance, plusieurs dispositifs sont mobilisables pour accéder pleinement à la santé : zoom sur le dossier médical partagé (DMP), la carte Mémo et l'intérêt des directives anticipées. Et gros plans sur les consultations mémoire et le rôle des sages-femmes, fort utiles en ces temps de pénurie de gynécologues. PAR THOMAS CHARRONDIÈRE

> *Le dossier médical partagé : pour gagner en rapidité et en efficacité*

Le dossier médical partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui réunit toutes les informations médicales concernant un patient. Un outil pratique, véritable mémoire de votre état de santé. Il a pour but de réunir en ligne et de rendre accessible par les professionnels de santé l'ensemble des éléments de votre dossier médical. Il présente l'avantage de mettre à disposition des médecins l'ensemble des informations médicales personnelles vous concernant. Faciliter l'accès à ces informations peut faire gagner un temps capital dans certains cas d'urgence (accident de la route, par exemple) lorsque vous arrivez aux urgences d'un hôpital dans lequel vous n'avez jamais été soigné (surtout si vous n'êtes pas

accompagné d'un membre de votre famille qui pourra suppléer à votre éventuelle impossibilité à répondre aux questions des soignants). Grâce à votre DMP, l'équipe médicale qui vous prend en charge sait rapidement tout ce qu'elle doit connaître de votre cas : les pathologies dont vous souffrez, vos antécédents médicaux, vos éventuelles allergies, votre groupe sanguin, etc. Ainsi que l'historique des soins dont vous avez bénéficié sur les 24 derniers mois (alimenté automatiquement par l'Assurance Maladie). Elle a accès en un endroit unique à vos traitements médicaux en cours ou passés, vos comptes-rendus d'hospitalisation, d'opération et de consultation. Vous pouvez également y faire figurer vos directives anticipées (lire

page 7) en matière de fin de vie, ou encore votre position vis-à-vis du don d'organes, etc. À noter : le DMP est particulièrement utile pour les patients atteints d'une maladie chronique et les femmes enceintes qui sont appelés à consulter régulièrement.

Comment créer son dossier médical partagé ?

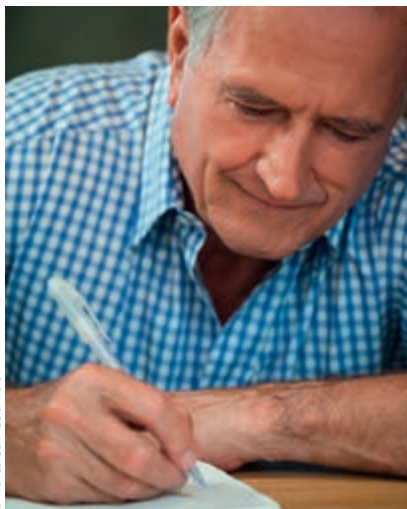
Sur Internet, en quelques minutes, sur le site de l'assurance maladie (www.dmp.fr/patient/creation/etape1). Après vous être identifié, munissez-vous de votre carte Vitale, où figure votre numéro de Sécurité sociale. Votre médecin traitant ou votre pharmacien peuvent aussi vous aider à remplir votre demande sur Internet.

> Directives anticipées : et pourquoi pas vous ?

Toute personne majeure peut, si elle le souhaite, faire une déclaration écrite appelée directives anticipées pour préciser ses souhaits concernant sa fin de vie (on considère qu'une personne est en fin de vie lorsqu'elle est atteinte d'une affection grave et incurable, en phase avancée ou terminale). Ce document aidera les médecins, le moment venu, à prendre leurs décisions sur les soins à donner, si la personne ne peut plus exprimer ses volontés.

Les directives anticipées permettent, en cas de maladie grave ou d'accident, de faire connaître ses souhaits sur sa fin de vie, et en particulier :

- **Limiter ou arrêter les traitements** en cours,
- **Être transféré en réanimation** si l'état de santé le requiert,
- **Être mis sous respiration artificielle,**
- **Subir une intervention chirurgicale,**
- **Être soulagé de ses souffrances** même si cela a pour effet de mener au décès.



© franz.massard

Face à un malade qui n'est plus capable d'exprimer ses volontés, les médecins doivent chercher à savoir s'il a rédigé des directives anticipées. Il est donc important qu'elles soient facilement accessibles.

Les directives anticipées doivent prendre la forme d'un document écrit, que vous devez dater et signer. Le document est manuscrit ou dactylographié. Il se fait sur papier libre, mais certains établissements de santé fournissent un formulaire. Le site du ministère des Solidarités et de la Santé les propose aussi en téléchargement (www.sante.gouv.fr). À noter que si vous êtes dans l'incapacité d'écrire, vous pouvez faire appel à deux témoins, dont votre personne de confiance, pour les rédiger à votre place.

Face à un malade qui n'est plus capable d'exprimer ses volontés, les médecins doivent chercher à savoir s'il a rédigé des directives anticipées. Il est donc important qu'elles soient facilement accessibles. Vous devez informer

votre médecin et vos proches de leur existence et de leur lieu de conservation. Ainsi le jour venu, le médecin qui vous accompagnera lors de votre fin de vie saura où trouver vos directives à mettre en œuvre. Si un dossier médical partagé (lire page 6) a été créé à votre nom, il vous est recommandé d'y faire enregistrer vos directives anticipées. Elles seront ainsi facilement consultables en cas de besoin. Si vous n'avez pas de dossier médical partagé, vous pouvez confier vos directives anticipées à votre médecin qui les conservera dans le dossier qu'il a constitué à votre nom. Enfin, vous pouvez également confier vos directives à votre personne de confiance, à une personne de votre famille ou à un proche. Notez qu'elles ont une durée illimitée.

> Carte Mémo : l'alternative au tout numérique pour les plus fragiles

Amélioration du parcours de la personne âgée, connaissance des intervenants, lien entre les acteurs et efficacité dans la recherche d'informations... **Ma Carte Mémo** constitue pour les professionnels de santé un outil de coordination indispensable pour le suivi des personnes âgées.

Il s'agit d'un support papier, permettant le recensement des informations nécessaires à la coordination des acteurs et à la prise en charge globale de la personne âgée. Elle constitue une alternative bienvenue au tout numérique et notamment au dossier médical partagé (lire page 6). Elle s'adresse aux personnes âgées en situation de fragilité ou de perte d'autonomie identifiées par les professionnels du territoire (CCAS de Saint-Priest, aides à domicile, auxiliaires de vie, services de la Métropole de Lyon...).

Avec Ma Carte Mémo, vous conservez en permanence sur vous :

- **Les coordonnées des professionnels** qui vous accompagnent (médecin, infirmier...) et des services dont vous bénéficiez (aide à domicile, portage de repas...),



- **Les coordonnées des personnes de votre entourage à prévenir** si nécessaire,
- **Les informations administratives essentielles** que vous n'êtes pas toujours en mesure de rassembler en cas d'urgence.

Ma Carte Mémo vise à faciliter la coordination entre professionnels et prévenir des ruptures de parcours en cas d'hospitalisation. Elle peut faciliter le traitement des situations

urgentes non programmées. Elle est proposée dans un porte-carte dédié, facilement repérable, associant carte vitale et carte de mutuelle. Pour vous la procurer, rapprochez-vous des professionnels qui vous suivent ou de la Maison de la Métropole.



©Romel Kos

> L'exemple de Thérèse 89 ans :

Notre amie Thérèse est veuve et sans enfants. Elle connaît des difficultés de déplacement, une légère surdité et subit des pertes de mémoire légères. Une infirmière se rend à son domicile une fois par semaine pour préparer le pilulier de Thérèse. Par ailleurs, une aide à domicile passe deux fois par semaine chez Thérèse pour les accompagnements à l'extérieur de son domicile.

L'infirmière lui propose de l'aide pour se procurer la Carte Mémo et la compléter. Elle invite aussi Thérèse à la conserver dans son sac à main, ou sur son frigo, avec sa carte vitale et sa carte de mutuelle dans le porte-carte associé. En cas d'hospitalisation, les professionnels intervenant auprès de Thérèse seront rapidement identifiés. C'est donc tout bénéfique. Souhaitons longue vie à Thérèse !

Parole d'élue

NADIA EL FALOUSSI, ADJOINTE AUX PERSONNES ÂGÉES

« Accéder à la santé constitue le plus élémentaire des droits. Et la question est d'autant plus sensible lorsqu'il s'agit de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap. Je me réjouis que la Ville et le CCAS soient mobilisés sur cette problématique. Je profite de ce premier numéro de l'année pour souhaiter à tous les séniors sans-priots et à leurs proches une excellente année 2021. En espérant qu'elle sera plus douce que la précédente. Prenez-soin de vous. Protégez-vous. »



© D. Anglio

> Consultations mémoire : un formidable outil de prévention

Les consultations mémoire permettent aux patients présentant des troubles de la mémoire, de bénéficier d'un diagnostic précis et d'une prise en charge adaptée de la maladie d'Alzheimer et autres maladies apparentées. Elles permettent aussi de proposer un programme de soins.

Le Centre Mémoire Ressource Recherche (CMRR) des Hospices Civils de Lyon (HCL) organise cinq consultations mémoire sur la région lyonnaise. Le patient peut être adressé par son médecin traitant ou un neurologue libéral. La consultation est tenue par des neurologues, des psychiatres ou des gériatres.

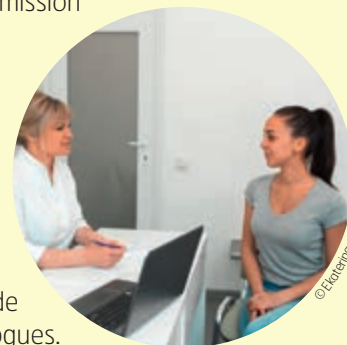
> Hôpital des Charpennes, hôpital Frédéric Du goujon, hôpital Lyon Sud, hôpital Pierre Wertheimer
Tél. 0 825 08 25 69



> Sages-femmes : si précieuses pour le suivi gynécologique

La sage-femme a certes pour mission principale d'accompagner les femmes enceintes tout au long de leur grossesse, de l'établissement du diagnostic jusqu'au jour de l'accouchement.

Mais elle assure aussi le suivi gynécologique, ce qui se révèle très utile en ces temps de pénurie de médecins gynécologues. Prescription de moyens de contraception, contraceptif, pose de stérilet et implant, avortement médicamenteux...elle est en capacité d'intervenir tout au long de la vie des femmes. Saint-Priest compte 7 sages-femmes.



© Estagénna

> Voici leurs coordonnées :

Hanane Berhila : **06 59 09 64 62**

Céline Meli : **06 09 42 23 27**

Mireille Sfeir : **06 10 77 75 79**

Janick Emmanuelle Couder : **04 78 20 25 69**

Flore Beillard : **07 80 99 70 57**

Ophélie Bué : **07 67 31 36 06**

Karima Bouricha : **06 12 66 25 22**

Aux bons souvenirs de Roger Humbert



Roger Humbert sur la base d'Ambérieu, vers 1950. Archives personnelles.



Roger Humbert posant à côté de son vélo, 2020.

ROGER HUMBERT, 92 ANS, 15 ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS, CONNAÎT SAINT-PRIEST ET SON HISTOIRE COMME SA POCHE. RENCONTRE. PAR AUDREY LACALS

« J'étais adolescent et pendant toute la guerre j'allais à l'école, même si tout n'était pas simple. »

Roger Humbert est né le 24 mai 1928 à Lyon. C'est après la crise de 1929 que ses parents achètent une ferme rue Aristide Briand. Ils s'y installent vers 1933. Le jeune garçon débute sa scolarité à l'école de la Cité Maréchal avant de rejoindre les classes de la Maison du peuple, pour passer son certificat d'étude. Il l'obtient à 14 ans, après deux années d'études. «*La Maison du Peuple n'avait aucun secret pour moi [...] je me souviens que, comme j'étais l'un des plus grands de la classe, j'étais celui qui tirait le rideau lors des spectacles*» se souvient-il. À cette même époque, la France est en guerre et les Allemands occupent, dès novembre 1942, Saint-Priest. Il y a le bruit des

bombes, des avions, les alertes presque quotidiennes. «*Je me souviens le jour du bombardement de la gare de triage de Saint-Priest, de Givors ou encore celui de Lyon [...] j'étais sur le toit de chez mes parents en train de réparer des tuiles. J'ai vu arriver les avions, ils étaient par groupe de trois, ils suivaient les lignes de chemin de fer, le long de la route d'Heyrieux ; ils ont commencé à lâcher leurs bombes à partir du cimetière de la Guillotière*». Difficile d'imaginer la vie à ce moment-là mais, en feuilletant ses albums photos, Roger Humbert se souvient aussi des bons moments : «*j'avais un petit appareil photo et j'ai pris de nombreux clichés tout au long de la guerre et notamment le jour où les*

Américains sont arrivés». En effet, nous parcourons des photos où le jeune garçon se trouve sur les chars au côté des troupes américaines...

En 1949, après avoir suivi un apprentissage en carrosserie pendant trois ans, il part à 21 ans à Châteauroux pour entamer son service militaire. Remarqué grâce à ses qualités professionnelles, il est envoyé sur la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey pour le démantèlement des avions de guerre.

Roger Humbert est non seulement un bricoleur-inventeur mais également un grand sportif, amateur de nature : vélo, ski, bateau et camping sont ses passions. Le vélo lui a permis de parcourir tous les sommets de France et même de rencontrer sa femme, Renée. *«C'est au cours de la Polymultipliée*

Lyonnaise, sur le Mont Verdun, que je l'ai connue». Mariés en 1950, ils vivent un temps chez leurs familles respectives avant de faire construire une maison rue du Grisard, non loin de l'église, dans un ancien parc à vache où ils s'installent en 1955. Ils y auront six enfants.

Coté vie professionnelle, après la guerre, Roger Humbert rejoint l'entreprise Berliet pour la quasi-totalité de sa carrière. D'abord taulier-formeur, il réalise par la suite de nombreux travaux d'études avant de devenir formateur au lycée professionnel de Saint-Priest. Hyperactif, il fut également responsable du Club de bateau du Grand Large.

Parmi ses créations, l'une des premières fut celle d'une mini caravane lui permettant de transporter ses enfants lors des

« Une belle époque qui m'a permis de connaître beaucoup de monde et de faire des régates au quatre coins de la France. »

balades familiales, mais aussi des bateaux et même une caravane pouvant accueillir un bateau !

Aujourd'hui, toujours sportif, il nous confie, bien campé sur son vélo d'intérieur «fait-maison», en faire 30mn tous les matins. Le secret de sa longévité ? //



Roger Humbert à l'usine Berliet, SD. Archives personnelles.



La construction de sa caravane pouvant accueillir un bateau, SD. Archives personnelles.



Char américain, 1944, archives personnelles.

Pauline B.

AUXILIAIRE DE VIE, PAULINE VIENT DE S'INSTALLER À SAINT-PRIEST, OÙ ELLE A CHOISI LA RÉSIDENCE AUTONOMIE DU CLAIRON POUR VIVRE... ET CRÉER DU LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL.

« J'avais envie de changement. Une amie qui habite à Saint-Priest m'a parlé d'un poste à pourvoir au sein du service Maintien à domicile (MAD) du CCAS de la Ville. J'ai postulé. Et j'ai débuté mi-septembre dernier. » À voir le sourire qu'affiche cette trentenaire originaire de Cholet, dans le Maine-et-Loire, inutile de la questionner sur son adaptation à sa nouvelle vie : elle est visiblement ravie. Sans doute car c'est plus qu'un nouveau job que Pauline a trouvé à Saint-Priest : en plus d'un contrat de travail, elle a en effet signé une sorte de contrat de vie. « Quand le CCAS m'a proposé de loger au dernier étage de la résidence, moyennant un loyer modéré en échange d'un investissement personnel auprès des résidents du Clairon, j'ai immédiatement dit oui, » explique cette amatrice de chant et de guitare. « C'est un peu comme une famille ici », résume-t-elle simplement quand on l'interroge sur son ressenti.

Le Clairon a en effet cette particularité de favoriser le tissage de liens entre les générations. Outre Pauline, six autres jeunes adultes vivent au dernier étage de l'établissement. Trois d'entre eux - dont Pauline - ont fait le choix de participer au projet intergénérationnel de la résidence, piloté par l'association le Pari Solidaire. « Nous proposons des animations le plus régulièrement possible : jeux de société, balades, sorties diverses... Avec le confinement,



« Ce que j'aime dans le métier d'auxiliaire de vie, c'est le contact avant tout. »

cela n'a pas toujours été évident, mais on s'organise, » explique la jeune femme. En participant à ce projet, Pauline retrouve tout ce qu'elle aime conjuguer au quotidien dans son métier : aider, écouter, soutenir et créer du lien.

Quand elle parle de son métier, ce sont ces mêmes mots qui reviennent : « Ce que j'aime dans le métier d'auxiliaire de vie, c'est le contact avant tout. Aller au domicile

des personnes. Tisser des liens de confiance. Je suis une épaule, un soutien. » Et même si Pauline ne se dit « pas spécialement en quête de reconnaissance », elle concède « aimer se sentir utile. » À en juger par les regards et les salutations que lui ont lancés les résidents du Clairon croisés le jour de notre rencontre, elle peut se rassurer : Pauline semble avoir en effet trouvé à Saint-Priest une nouvelle famille. //

// Francophonie

L'Ensemble Francophonique San-Priot de retour



Enfin ! Après de trop longues semaines de privations culturelles, la musique reprend ses droits. À l'image des productions de L'Ensemble Francophonique San-Priot (EFSP) de Didier Lorenzini, grand défenseur de la langue et de la chanson française. Les invités de l'EFSP se produisent ainsi à nouveau sur les planches de la MJC Jean Cocteau avec une programmation variée, comme à l'accoutumée :

Le dimanche 31 janvier à 15h. "Enchantons 2021" : la culture retrouve sa place au travers de la chanson, de la musique, de la danse, du théâtre.

-Le samedi 20 mars à 20 h 30. "Quand le jazz est là" : avec le Big Band Jazz Devils.

-Le samedi 27 mars à 20 h 30. "Éternel classique" : de la danse... du classique au hip hop, avec Alcadanse et Les Rameaux. //

> *Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.*

MJC Jean Cocteau.

PAF = 10 €/personne/spectacle

Réservations sur www.mjcjeancocteau.org

// Activités

En direct de la MJC Jean Cocteau

L'établissement dirigé par Nicolas Thiesselin poursuit sa programmation spéciale seniors avec notamment :

- **Du chant** : chanter les chansons qui vous tiennent à cœur en petit groupe et en toute simplicité et bonne humeur. Pas la peine d'être un chanteur expérimenté pour ce temps de plaisir. Intervenant : Ludovic Martinod. Les jeudis de 15 h 15 à 16 h 30.

- **Des jeux de cartes** : Club tarot les lundis, mardis et jeudis de 14 h à 18 h. Apprendre ce jeu de cartes, simple mais aux multiples rebondissements. Participer à des challenges amicaux en toute convivialité. Intervenant : Roland Nègre.

- **Du yoga** : les lundis de 9 h 30 à 10 h 30. Exercices basés sur des postures, des respirations et de la relaxation pour un meilleur équilibre corporel. Harmonie du corps et de l'esprit. Activité qui s'adapte aux capacités de chacun. Intervenant : Michel Mathieu. //



> *Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.*

Renseignements, inscriptions et informations au 04 78 20 07 89 ou par mail contact@mjcjeancocteau.org

// Patrimoine

Le bal des pôtis en mode « prêt à emporter »



Compte tenu de la situation sanitaire incertaine, le Bal des Pôtis de La San-Priode prévu le samedi 30 janvier prochain à Mosaïque est annulé. La vente de pôtis à emporter (14€) est néanmoins maintenue au siège de l'association : 1 Grande Rue, samedi 30 janvier, de 14 h à 17 h, et dimanche 31 janvier de 10 h à 12 h. //

Vous pouvez dès à présent réserver vos pôtis par téléphone au 06 86 30 40 00 ou au 04 78 20 37 94 ainsi que par mail : contact@sanpriode.fr Commandes jusqu'au 24 janvier.

**LES VENDREDIS 15/01,
12/02 ET 12/03**
DE 9 H À 12 H

ENTRETIEN PSYCHOLOGIQUE INDIVIDUEL

Organisés par France Alzheimer Rhône, les entretiens individuels sont conduits par une psychologue formée pour accompagner les décisions importantes et aider les familles à traverser les situations de crise. *Sous réserve du contexte sanitaire.*

À la Résidence Autonomie
Le Clairon. Inscription au
04 78 42 17 65.

JEUDI 19/01 ET 16/03
DE 18 H À 19 H 30

CAFÉ DES AIDANTS



© Monkey Business

Proposé par l'Association Santé Aujourd'hui. Vous accompagnez un proche malade en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ? Autour d'un café, venez échanger avec d'autres aidants.

Santé Aujourd'hui,
5 rue Bel Air. Inscription :
04 78 20 90 98 et
ass.sante.auj@orange.fr

Des gestes barrières pour sortir en toute sécurité

Lors des activités qu'elles proposent, les structures vous demanderont le respect des distances minimales (au moins un mètre) afin de vous protéger vous et les autres. Rappel des gestes barrières à respecter :

- **Se laver régulièrement les mains** à l'eau et au savon ou réaliser une friction avec un produit hydro-alcoolique.
- **Se couvrir systématiquement le nez et la bouche** quand on tousse ou éternue.
- **Se moucher dans un mouchoir à usage unique** à jeter immédiatement dans une poubelle.
- **Éviter de se toucher le visage**, en particulier le nez, la bouche et les yeux.
- **Porter un masque** dans certaines situations.

ATTENTION :

*Les manifestations annoncées sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte sanitaire. N'hésitez pas à consulter le site internet de la ville ou à contacter les structures organisatrices pour avoir confirmation de leur maintien.
Port du masque obligatoire et respect de la distanciation physique lors des manifestations.*

DU 6/01 AU 01/02

« LA PEINTURE FAIT SON CINÉMA »

Exposition de Danielle Lassia et Daniel Pinot, deux artistes peintres qui proposent une série de toiles consacrées au cinéma. Vernissage le 22/01 à 18 h 30 avec Le quintette CinqRhône, qui interprétera des musiques de films.

Entrée libre. MJC, 23 rue du
8 Mai 1945.

SAMEDI 23 /01 À 20 H 30

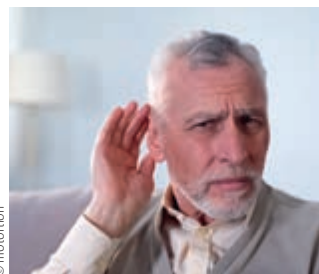
« PEPE HARO Y COMPANIA »

Le cajon flamenco et le zapateado des danseuses (frappe des pieds) revisitent les standards du jazz.

Tarifs : 14 €, 7 € (-14 ans).
Billetterie en ligne :
www.mjcjeancocteau.org ou
à l'accueil de la MJC du lundi
au vendredi de 14 h à 18 h.

**MARDI 26/01 DE 15 H 30
À 16 H 30**

WEB-CONFÉRENCE



© motor1on

Sur les Troubles
Sensoriels, à destination
des personnes âgées.

Informations disponibles
début janvier.

DU 03/02 AU 01/03

« SORTIE DE CRISE »

Exposition peintures
(acrylique, pastel,
collage...) par OCA
(Objectif Création
Artistique).

Vernissage jeudi 4 février,
dès 18 h 30. Entrée libre.

SAMEDI 06/02 À 20 H 30

« SAVANNAH ROCK EN CHANSONS »

Avec un mix de reprises
de chansons françaises
d'Axel Bauer, Francis
Cabrel, Stéphane Eicher,
Michel Jonasz, Calogero...
et des compositions
originales.

Tarif : 8 €. Billetterie en ligne :
www.mjcjeancocteau.org ou
à l'accueil de la MJC du lundi
au vendredi de 14 h à 18 h.

26, 27/02, 05 ET 06/03
À 20 H 30, **28/02 ET 07/03**
À 15 H

« MA FEMME S'APPELLE MAURICE »

Comédie, par la
Compagnie L'Entracte.

Tarifs : 12 €, 5 € (-14 ans),
réservations : 07 85 46 73 73
ou andree39djakovic@gmail.com MJC Jean Cocteau.

DU 03 AU 29/03

EXPOSITION PEINTURE
« ÉMOTIONS COLORÉES »

Par Muriel Teyssier.

Vernissage : vendredi
5 mars, dès 18 h 30. Entrée
libre. MJC Jean Cocteau.

JEUDI 11/03 À 19 H 30

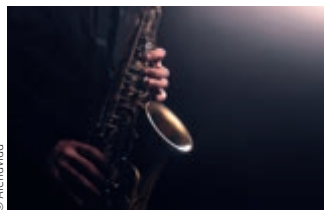
« LE BIEN-ÊTRE
PAR LES PIEDS »

Conférence animée
par Violaine Heinrich
(réflexologue certifiée).

Entrée libre à la
MJC Jean Cocteau.

SAMEDI 20/03 À 20 H 30

« QUAND LE JAZZ EST LÀ »



Organisé par l'EFSP
(Ensemble Francophonique
San-Priod), avec le Big
Band Jazz Devils.

Tarif : 10 €, billetterie en
ligne sur le site de la MJC :
www.mjcjeancocteau.org ou
à l'accueil de la MJC du lundi
au vendredi de 14 h à 18 h.

SAMEDI 27/03 À 20 H 30

« ÉTERNEL CLASSIQUE »

Par l'EFSP. Créations
chorégraphiques avec la
compagnie Alcadanse et
Cie Les Rameaux.

Tarif : 10 €, billetterie en
ligne sur le site de la MJC :
www.mjcjeancocteau.org ou
à l'accueil de la MJC du lundi
au vendredi de 14 h à 18 h.

LUNDIS 22/02, 01/03
ET 08/03 DE 10 H À 12 H

SOPHROLOGIE

Stage adapté aux séniors.

Sur inscription. Information
à l'accueil du centre social
Louis Braille : 04 78 20 40 44.

JEUDIS 25/02, 04 ET 11/03
DE 10 H À 13 H

DIÉTÉTIQUE

Stage adapté aux séniors.

Information à l'accueil du
centre social Louis Braille :
04 78 20 40 44.

EN FEVRIER ET MARS

Le centre social Louis
Braille reprend peu à
peu ses activités : atelier
mémoire, séances de
sophrologie, ateliers
théâtre, écriture et dessin/
peinture.

Demandez la programmation
par messagerie : [adultes@](mailto:adultes@centresocial-louisbraille.fr)
centresocial-louisbraille.fr ou
par téléphone au
04 78 20 40 44.

SAMEDI 06/03

VIDE-PLACARD
ENFANTS (0-16 ANS)

Renseignements et
inscriptions à partir du
5 février au centre socio-
culturel la Carnière :
04 78 20 61 97.

SAMEDI 27 ET DIMANCHE
28/03

FOIRE AUX
PLANTES RARES

Sur le thème « Plantes
d'ombres et arbres à belle
écorce » organisée par le
CSC la Carnière.

**Une vraie Mutuelle
pour les séniors**

**525^{ème} MUTUELLE
100ans**

**Solimut
Mutuelle
de France**
GÉNÉRATIONS SOLIDAIRES

**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**

contact@525eme-mutuelle.fr - 04 78 78 36 37
Cité Berliet • Avenue C • 4/5 place Steven Spielberg • 69800 Saint-Priest

Age perspectives
Cherchez mieux, vivez mieux, bien vieillir mieux.

**Maintien à domicile
des personnes fragiles**

Personnes âgées
Personnes malades
Personnes en situation de handicap

37, rue du Maréchal Leclerc 69800 Saint-Priest
04.87.24.47.93
www.ageetperspectives.com

BLOC-NOTES

INFORMATION, ACCÈS AUX DROITS, AIDES FINANCIÈRES

Maison de la métropole

> Bel Air
104, place du 8 mai 45
Tél. 04 28 67 28 00

> Centre Ville
21, rue Maréchal Leclerc
Tél. 04 28 67 27 60

> Le Belvédère
21, boulevard François
Reymond
Tél. 04 28 67 28 10

Du lundi au vendredi :
8h30-12h15/13h30-17h
sauf le vendredi à 16h30

CCAS

Place Charles Ottina
Tél. 04 81 92 22 65

Lundi, mercredi, jeudi et
vendredi : 8h45 - 12h15 /
13h45-17h30 sauf
le vendredi 16h30,
mardi 8h45-10h30 /
13h45-17h30

CARSAT

> Centre social La Carnière
Vendredi de 9h à 12h

> Centre social L'Olivier
Le lundi après-midi et le
mercredi en journée.
Appeler le 39 60 du
lundi au vendredi de 8h
à 17h. D'une box ou d'un
mobile : 09 7110 39 60 / sur
RDV

CICAS

Centre social L'Olivier
Jeudi 9h à 12h et 13h30 à
16h
(constitution dossier retraite
complémentaire) : sur RDV
au 0820 200 189
(0,09 euros / min)

Permanences administratives

Centre social L'Olivier
Mardi de 14h à 18h,
Vendredi toute la journée.

Écrivain public

> Maison de quartier
Diderot 14, Rue Diderot
Tél. 04 78 21 53 31
Mardi 17h à 19h30 et le
jeudi de 13h30 à 16h

> Pôle Zodiac
28, rue Danton
Tél. 09 54 63 55 84
Mardi de 14h à 16h

CPAM

8, route d'Heyrieux
Tel : 36 46 (prix d'un appel local)
Accueil public lundi et
mercredi de 8h à 12h, après-
midi sur RDV uniquement de
13h30 à 17h - www.ameli.fr

FNATH

5, rue Laurent Bonneval
giba11@wanadoo.fr
Tél. 04 78 60 72 91
Permanence non juridique

AIDES AUX AIDANTS

France ALZHEIMER

4, rue Marcel Pagnol
(Clairon)
Tél. 04 78 42 17 65
Du lundi au jeudi
de 9h à 17h

Café des aidants

5, rue Bel Air
Tél. 04 78 20 90 98
Avec l'association Santé
Aujourd'hui

Villa Van Gogh, Accueil de jour

3, rue Camille Claudel
Tél. 04 72 23 17 00

HABITAT, HÉBERGEMENT

Les Alizés - EHPAD

3, rue Camille Claudel
Tél. 04 72 23 17 00

Le Château - EHPAD

23, rue Jacques Reynaud
Tél. 04 72 28 50 70



Pôle séniors

Loisirs
Bien-être
Forme physique

MJC JEAN COCTEAU
23 rue du 8 mai 1945 à St-Priest - 04 78 20 07 89
Jeux en ligne sur www.mjcjeancocteau.org

Le Clairon - Résidence autonomie

4, rue Marcel Pagnol
Tél. 04 81 92 22 55

Le Château Hébergement temporaire

23, rue Jacques Reynaud
Tél. 04 72 28 50 70

Les Senioriales

27, rue Juliette Récamier
Tél. 04 78 34 20 99

Via Trajectoire

www.trajectoire.sante-ra.fr

Aide à l'orientation
personnalisée dans le
domaine de la santé

LOISIRS, VIE SOCIALE

Lundi détente

Centre social Louis Braille
Le lundi de 14h à 17h

Association 3R

Maison de quartier
de Revaison, Rue Michelet
Tél. 04 78 20 94 17 ou
06 78 27 35 20
Mardi et vendredi de 14h à 18h

Club de l'âge d'or

Centre social Louis Braille
Le jeudi de 14h à 17h

Club de l'amitié AIL Manissieux, Mi-Plaine, La Fouillouse

Salle Millan
Place Honoré de Balzac
Tél. 04 78 90 50 07
Le jeudi de 13h30 à 18h

Club Rencontre et amitié

Salle Chrysostome
8, rue Chrysostome
Tél. 06 71 42 40 33
Le mardi de 14h à 16h et
le jeudi de 14h à 18h

Centre social L. Braille

33, rue Louis Braille
Tél. 04 78 20 40 44

Centre social L'Olivier

30, rue Maréchal Leclerc
Tél. 04 78 21 55 56

Centre social La Carnière

4, montée, de la Carnière
Tél. 04 78 20 61 97

MJC Jean Cocteau

23, rue du 8 Mai 1945
Tél. 04 78 20 07 89

Les Petits frères des pauvres

Antenne à Saint-Priest
Tél. 04 72 78 52 52

Proxibus

Tél. 04 72 50 45 26
Du lundi au vendredi de 8h
à 18h

Navette séniors

Tél. 04 81 92 22 65